

## LES PFAS, « polluants éternels »

**Les PFAS (substances poly ou per fluorées) regroupent plus de 4500 composés. Elles ont une multitude d'usages industriels depuis les années 50. Elles ont atteint tous les milieux et l'ensemble de la chaîne alimentaire.**

Dans Le Monde daté des 1 et 2 mars 2020 (p 30) :

### « Perfluorés en eaux troubles »

Le film de Todd Haynes « *Dark waters* », sorti quelque temps avant cette chronique, raconte la lutte d'un agriculteur et de son avocat contre un géant de la chimie dont l'industrie produisant des PFAS avait pollué toute une région et ses sources d'eau potable, avec des conséquences graves. Ses dirigeants le savaient.

À cette occasion Stéphane Foucart rappelle dans sa chronique que le New York Times avait déjà publié une enquête-fleuve sur le sujet des PFAS en 2016, sans parvenir à provoquer un réel débat public. L'auteur en profite pour résumer les différents dégâts de cette famille chimique, sur le milieu naturel et sur nos santé. D'autant plus redoutables que ces substances ne se dégradent pratiquement jamais : on les appelle les « polluants éternels ».

« *Les firmes DuPont et 3M sont les principales ,coupables* ».

« *En 2015 l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) a été saisie de la question par la Commission Européenne. Ses experts (...) proposent un niveau d'exposition acceptable (...) Or les estimations de l'exposition réelle de la population indiquent, selon l'EFSA, qu'une part importante des Européens sont exposés au-delà, et souvent bien au-delà, de ce seuil de sécurité.* »

« *Le film de Todd Haynes sera peut-être une première étape dans la prise de conscience du problème* »

Dans Le Monde daté du 13 janvier 2023 (p 6) :

### « PFAS : des polluants éternels omniprésents »

« *La contamination des eaux de surface (rivières, lacs, étangs) par (...) les PFAS est généralisée et largement sous-estimée en France, alerte l'association Générations futures, dans un rapport publié jeudi 12 janvier* »

« *Les PFAS ont contaminé tous les milieux (eau, air, sols) et l'ensemble de la chaîne alimentaire. Aussi 100 % de la population française est imprégnée par les composés perfluorés, selon une étude publiée en 2019 par Santé Publique France. Des résultats qui peuvent faire craindre un scandale sanitaire majeur, car les PFAS sont susceptibles d'avoir de multiples effets délétères même à très faible dose* »

Même numéro même page :

### « Dans la vallée de la chimie la population réclame des mesures »

La révélation d'une forte présence de PFAS dans les eaux l'air et les sols du sud de l'agglomération de Lyon a provoqué la constitution d'un collectif de syndicats de salariés et d'associations pour réclamer une campagne de prélèvements et d'évaluation de l'impact sur la santé.

Divers prélèvements ont confirmé l'usine Arkema comme la source d'au moins l'un des PFAS trouvés. À cette occasion il a été rappelé que « *Dans un rapport d'inspection du 8 juin 2017 la DREAL [Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement] indique avoir demandé en 2015 à Arkema de mesurer des PFAS dans les eaux, les sédiments, la faune et la flore aquatique (...) L'industriel n'a pas engagé ces contrôles* » au vu des coûts et de la complexité », selon la DREAL »

« *L'État a repris à sa charge en quelques mois les études qu'il réclamait à l'industriel depuis des années* ».

Dans Le Monde daté du 18 janvier 2023 (p 7) :

### « PFAS : un plan d'actions lancé contre les polluants éternels »

« Après des années d'errements la France semble décidée à s'attaquer aux PFAS (...) et à la menace que ces produits chimiques ultra-toxiques représentent pour l'environnement et la santé. »

« Le plan vise à imposer aux sites industriels [produisant ou utilisant des PFAS] des contrôles de leurs rejets et des mesures pour les réduire »

« La priorité des autorités françaises est l'aboutissement du processus d'interdiction en cours au niveau européen »

Dans Le Monde daté du 25 février 2023 (p 20 et suivantes) :

### « Révélation sur la contamination de l'Europe par les polluants éternels »

Une enquête de plusieurs mois menée par les journaux du « Forever pollution project » a permis de dresser une carte qui montre pour la 1ère fois l'ampleur de la contamination en Europe.

« Nous avons rendu la planète plutôt inhospitalière à notre égard » constate Ian Cousins, professeur (...) à l'Université de Stockholm, spécialiste des PFAS. (...) « Nous évoluons dorénavant dans un espace où nous ne sommes plus en sécurité ».

L'article résume aussi les effets néfastes et en conclut que « Au fil des connaissances collectées, les effets, même à faible dose, d'une exposition aux PFAS s'allongent comme une visite médicale de cauchemar qui n'épargne aucune zone du corps. »

Et les responsabilités ? « L'industrie chimique en savait manifestement beaucoup sur les problèmes liés aux PFAS depuis très très longtemps. Depuis 1961 exactement, date à laquelle DuPont et 3M ont pris conscience de la toxicité du PFOA comme l'ont montré les documents internes rendus publics à la suite de procès aux États Unis. »

« Du côté des pouvoirs publics [européens], ils n'ignoraient plus le danger depuis au moins 2006, date de la sortie progressive du PFOA requise par les autorités américaines »

« Professeur à l'université Erasmus de Rotterdam (Pays Bas) Lieselot Bisshop s'intéresse précisément au concept de « crime industriel facilité par l'État » (...) pour appréhender les dommages environnementaux et humains causés par les firmes (...) Un terme qui se rapporte « aux situations où les institutions gouvernementales ne réglementent pas des activités commerciales illégales ou socialement préjudiciables, ou bien créent un environnement juridique qui permet à ces préjudices de se produire et de se poursuivre ».

Dans Le Monde daté du 29 mars 2023 (p 6) :

### « PFAS : les entreprises doivent payer »

Entretien avec l'avocat Robert Billot, qui se bat pour alerter sur les ravages des substances PFAS (c'est son cas qui a inspiré le film *Dark waters* sorti en 2019)

« Le nombre de décès attribuables aux PFAS, seulement aux USA, est estimé à plusieurs millions ces 20 dernières années. Et les coûts économiques pour le système de santé se chiffrent en milliards de dollars »

« Un petit groupe de fabricants a oeuvré de concert pour incorporer les PFAS dans un maximum de produits, afin de pouvoir prétendre aujourd'hui qu'elles sont tellement présentes qu'elles ne peuvent pas être réglementées »

« j'entends toujours la même chose : il n'y a pas assez de preuves, pas assez de données (...) Il exist toute une industrie dont le seul but est de semer le doute, de continuer à dire (...) que nous n'en savons pas assez, qu'il ne faut pas encore agir, qu'il ne faut pas établir de réglementation, qu'il faut encore attendre que d'autres données nous parviennent. Cette stratégie remonte à l'industrie du tabac. »

« Le coût du filtrage de l'eau, le coût de la dépollution des sols, les coûts de santé... Ce n'est pas aux collectivités ni aux victimes de payer tout ça. Ce n'est pas au citoyen de payer plus d'impôts pour pouvoir boire une eau non contaminée. »

Dans Le Monde daté du 10 novembre 2023 (p 8) :

**« Les alertes à la pollution de l'eau potable se multiplient en France »**

« La recherche de nouvelles substances, en particulier les produits de dégradation de pesticides et les PFAS, conduit à des fermetures de captages et à des dépassements de seuils réglementaires ou sanitaires »

Dans Le Monde daté du 21 novembre 2023 (p 10) :

**« Alerte en Ile de France sur la contamination d'oeufs et de sols »**

« L'Agence régionale de santé a relevé la présence de dioxines et de PFAS dans des oeufs de poulaillers domestiques »

« Ces résultats confirment une contamination généralisée des sols à l'échelle du territoire urbain francilien »

« Ces niveaux de contamination sont jugés préoccupants par les experts auxquels Le Monde a soumis le résultat de l'étude. « Il est inquiétant de constater que des œufs de poules en liberté dépassent de loin les limites de tolérance de l'Union européenne pour la somme des 4 PFAS recherchés ainsi que pour plusieurs PFAS individuels » juge le toxicologue Jacob de Doer (Université d'Amsterdam) »

Dans Le Monde daté du 15 mars 2024 (p 8) :

**« Dans l'Oise, l'extension controversée de Chemours »**

« L'État donne son feu vert au projet du groupe chimique américain, malgré les alertes sur la pollution aux PFAS »

L'association Générations futures a mené une campagne d'analyses dans la rivière Oise (où finissent les effluents actuels de Chemours) et les taux de PFAS relevés ont quasiment quadruplé entre avril 2023 et janvier 2024 ; alors que les niveaux d'avril 2023 étaient équivalents à ceux de 2013, déjà jugés « impressionnants » par les chercheurs du laboratoire d'hydrologie de Nancy de l'Agence nationale de sécurité sanitaire.

« L'Agence régionale de santé recommande de ne pas consommer les poissons pêchés entre Pont-Sainte-Maxence et Villers-Saint-Paul » Et d'autres restrictions pourraient être prononcées concernant les légumes et les œufs.

« Le 9 novembre 2023 des élus de la province néerlandaise de la Hollande méridionale (La Haye) prennent aussi la plume pour inviter la Préfète de l'Oise à venir constater la grave pollution générée par l'usine Chemours de Dordrecht, et découvrir les mesures prises par les autorités locales pour réduire drastiquement les émissions de PFAS, avant de donner son feu vert au projet de la firme américaine. »

« L'arrêté du 19 janvier autorisant Chemours à étendre ses activités ne va pas jusqu'à interdire les rejets de PFAS : il fixe un objectif de rejet maximal de « moins de 6 kgs par an » et prescrit à l'industriel d'installer 3 silos à charbon actif supplémentaires pour y parvenir »

Dans Télérama du 10 avril 2024 (p 11) :

**« La guerre contre les polluants éternels a démarré »**

« Dans Toxic bodies, un documentaire bricolé en un mois, l'activiste [Camille Étienne] a rassemblé quelques unes des sommités de la question. (...) Sa mise en ligne sur YouTube en mars a créé une mobilisation citoyenne et médiatique inédite. »

*« En face -cas d'école de contre-attaque du lobby industriel- l'entreprise Seb, propriétaire de Téfal, a incité ses salariés à venir manifester à Paris la veille de la discussion d'une proposition de loi déposée par le député écologiste Nicolas Thierry et visant à interdire les PFAS. »*

.....

Le cas des PFAS est emblématique du cynisme des très grandes entreprises chimiques, qui non seulement s'accrochent à des productions qui leur rapportent alors qu'elles en connaissent la toxicité, mais qui, en plus, déploient leur lobbying pour empêcher l'action publique qui devrait les réguler. C'est aussi un cas révélateur du fait que les réels effets d'un nouveau produit ne se constatent que progressivement. Il est donc légitime de ne pas se contenter indéfiniment des études qui figurent dans les dossiers de demandes d'autorisation de mise sur le marché.

YGG

22/05/2024

Pour en savoir plus sur le film Dark waters et le cas qui l'a inspiré :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Dark\\_Waters\\_\(film,\\_2019\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Dark_Waters_(film,_2019))